



9740598G 94 Rue Albany 97440 ST ANDRE ☎: 02 62 46 29 22

☐: 02 62 46 71 45 e-mail: ce.9740598g@ac-reunion.fr

Nos Réf. : FD/ED/20-21/N°1

Objet : procédure demande de bourses de lycée

Madame, Monsieur,

Afin de constituer le dossier de bourse de lycée de votre enfant actuellement scolarisé en classe de troisième, il est impératif d'**effectuer sans délais votre déclaration d'impôts** sur le revenu 2020 dans laquelle vous ferez bien figurer les enfants à charge.

En effet, la **campagne de bourse de lycée s'ouvre le 17 mai 2021** et vous devez être en possession de votre avis de situation déclarative concernant vos revenus perçus pour l'année 2020. Ce document sera, en effet, le seul accepté pour la constitution des dossiers.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez **joindre Madame DIJOUX**, la gestionnaire du service des bourses au **0262 46 29 22**.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes plus cordiales salutations.

Le Principa

Saint-André, le 4 mai 2021

Le Principal,

à

L'ensemble des parents d'élèves de troisième